

Éducation. Un appel national avait été lancé hier pour dénoncer l'instauration de groupes de niveau

« Nous refusons de trier nos élèves »

UN PETIT vent froid accompagne une timide éclaircie, hier matin, sur la place Jacques-Hébert, à Cherbourg-en-Cotentin. Environ 150 personnes avaient répondu à l'appel à mobilisation de l'intersyndicale, une semaine après une série de débrayage dans les collèges. Le temps avance et la colère monte. L'instauration de « groupes de niveau », l'une des mesures phares de la réforme du « choc des savoirs » lancée par le Premier ministre Gabriel Attal, est dénoncée par une très large partie de la communauté éducative.

« Déconnecté de la réalité du terrain »

« Un tri social de nos élèves par le biais de groupes de niveaux, pourtant rejetés unanimement par toute la communauté éducative et les parents d'élèves, mais aussi par le Conseil supérieur de l'Éducation, voilà ce que le gouvernement passe en force, comptant, pour imposer cette réforme, sur des personnels de direction qui obtiendront de nouvelles primes pour cette basse besogne qu'ils savent tout autant que nous inefficace », commente l'intersyndicale lors d'une prise de parole commune.

Cette dernière exprime son refus de cette politique « réactionnaire » sur l'école, mais aussi de « condamner à assignation sociale » un grand nombre d'élèves. L'après-midi, ils sont allés le dire à Saint-Lô, où une audience était prévue avec l'inspection académique.

Le gouvernement avance, et franchit des étapes. L'arrêté, jugé « inapplicable » par les syndicats et prévoyant la mise en place des « groupes » en mathématiques et en français au collège a été publié le 17 mars au Journal officiel. Il y est désormais question de groupes « constitués en fonction des besoins des élèves », selon la terminologie avancée par Nicole Belloubet.

Au-delà du choix des mots, les problématiques soulevées ces dernières semaines demeurent entières. « Cette mise en place des groupes de niveaux/besoins est une remise en cause brutale du métier et de l'expertise de celles et ceux qui oeuvrent au quotidien au service public d'enseignement, poursuit l'intersyndicale.

Les équipes doivent se concerter et ce sans temps dédié à ce travail. Elles doivent évaluer les besoins sans en connaître les critères ; elles doivent faire progresser les élèves de la même ma-

nière tout en étant au plus près des besoins de chaque élève avec l'illusion qu'il sera possible d'avancer à la même vitesse. Ce « choc des savoirs » est complètement déconnecté de la réalité sur le terrain. »

Selon le calendrier désormais établi, ces groupes entreront en vigueur à la rentrée scolaire 2024 dans les classes de 6^e et de 5^e et à la rentrée 2025 pour celles de 4^e et de 3^e.

Les syndicats, eux, demandent des moyens humains pour permettre aux personnels de l'Éducation nationale d'exercer au mieux leurs missions auprès des élèves qui leur sont confiés, « quels qu'ils soient ». Et estiment que pour réduire les inégalités sociales et faire progresser au mieux les élèves, une réduction des effectifs dans toutes les disciplines est une solution plus propice. Les syndicats ne comptent pas en rester là. Un rassemblement est prévu demain après-midi devant le rectorat à Caen.

Un rassemblement tractage devant le collège Cachin de Cherbourg-en-Cotentin de 16 h 30 à 19 heures. Samedi, vers 11 h 30, place Jacques-Hébert, un rassemblement pique-nique se tiendra en défense des services de l'Éducation.

Ju. M.



Après des débrayages la semaine dernière, les enseignants ont manifesté hier dans la Manche.